

LATITUDE 21 – Fédération neuchâteloise de coopération au développement

Adhésion

Kasnoma est élue à l'unanimité en tant que membre de la Fédération neuchâteloise Latitude 21. Cette adhésion donne à notre association une légitimité concernant la bonne conduite de nos activités et comptes.

OBJECTIFS PRINCIPAUX DE L'ASSOCIATION KASNOMA

Le comité tient à fournir des soins de qualité et de durée différente selon les besoins de chaque enfant cible afin d'éviter les rechutes qui leur sont fatales. Sans oublier la nécessité de viser l'autofinancement du centre de vie par les revenus du centre de santé, le comité souhaite respecter au plus près l'éthique et les valeurs établies depuis la création de l'association en 2015.

COMITÉ KASNOMA

2.1 Présidence :

- Transmission de la présidence à Mme Anne Myotte

Tout le comité remercie chaleureusement Anne Myotte d'accepter sa nouvelle fonction de présidente. Carmen Faivre poursuit ses activités de recherches de fonds et de lien avec le centre de santé en tant que fondatrice.

2.2 Nouveaux membres

- M. Marc Hunziker, co-directeur chez DC technique
- M. Frédéric Tièche, agent méthode, recherche et développement dans l'emballage chez CDF Emballage SA

L'ensemble du comité leur souhaite la bienvenue et les remercie chaleureusement pour leur magnifique participation lors de la mission en novembre 2019.

MISSIONS À KINSHASA 2019

Juillet 2019

- Membres du comité participant à la mission : Catherine Bieri, Barbara Descoedres, Clément Descoedres et Carmen Faivre.
- Point majeur de la mission : établir des activités avec les enfants et les mères du centre. (cf. § 4 Activités)

Novembre 2019

- Membres du comité participant à la mission : Anne Myotte, Carmen Faivre.
- Accompagnants : Dr. François Guyot, Frédéric Tièche et Marc Hunziker.
- Point majeur de la mission : création de la nouvelle dentisterie dans le centre de santé.

ACTIVITÉS ET OBJECTIFS ATTEINTS EN 2019

4.1 Soins gratuits pour les enfants et mères

SOINS GRATUITS POUR LES ENFANTS ET LES MÈRES	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Unité de soins intensifs & ambulatoires			
Unité de soins intensifs, nombre d'enfants	16	144	167
Unité de soins ambulatoire, nombre d'enfants	11	42	59
Mères accompagnantes et soins médicaux*	16	144	167
Cas de Noma**	4	15	17
Rechute d'enfants soignés à Kasnoma	0	1	2
Décès d'enfants **	3	8	15
Distributions annuelles de bouillies (compléments aliment.)	134	1404	1448

* La prise en charge médicale des mères : malaria, tuberculose, VIH, diabète, autres

** L'augmentation du nombre de noma et décès est due aux cas plus graves qui nous sont adressés.

4.2 **Formation et sensibilisation des mères**

En 2018, il était relevé la nécessité de former et sensibiliser les mères de passage dans le centre de vie sur les points suivants :

- Le planning familial, sensibilisation à la gestion des grossesses
- Les maladies sexuellement transmissibles
- Les dégâts qu'entraîne la médecine traditionnelle par l'ingestion de produits non contrôlés dégradant rapidement l'état de santé des enfants.

Lors de la mission de juillet et grâce aux compétences des membres participant à celle-ci, ces activités suivantes ont été mises en place.

Quotidiennement, les infirmières pédiatriques avec la participation des mères font les ateliers de :

- stimulation par le massage et les mouvements qui renforcent le contact mère-enfants et active les perceptions des enfants, manipulation de divers objets, matières ainsi que des jeux favorisant le bien-être et le développement des enfants.

Hebdomadairement, lors de la distribution de la bouillie et la pesée pour les enfants suivis en ambulatoire, les infirmières sensibilisent et forment les mères :

- à la nutrition adaptée à l'enfant pour éviter les rechutes.
- au planning familial, etc. en proposant des moyens de contraception naturels et médicaux. Les mères peuvent faire une demande de financement pour les obtenir; la mère accompagnée de son mari sont alors reçu par le Dr. Magaly (gynécologue du centre de santé Kasnom).

4.3 **Augmentation du nombre de lits dans les soins intensifs financée par l'Ambassade de Suisse à Kinshasa**

En 2018, le manque de lits dans le service des soins intensifs rendait difficile le maintien de l'hygiène et l'accueil dans de bonnes conditions pour les enfants et les mères.

Le centre de santé et de vie a reçu la visite de l'Ambassade de Suisse à Kinshasa ce qui nous a permis de faire une demande de soutien de CHF 20'000. Grâce à leur généreux don, nous avons procédé à la réfection des annexes du 2^{ème} bâtiment. L'extension et ses installations ont augmenté la capacité d'accueil de 10 lits, ce qui fait une totalité de 15 lits en soins intensifs.

4.4 Augmentation des revenus générés par les services payant du centre de santé

En 2019, dans l'objectif de viser l'autofinancement, ont été mises en place les stratégies suivantes :

- **Nouvelle dentisterie**

Impliqués depuis la création de l'Association neuchâteloise Kasnoma, les Cabinets dentaires Guyot et associés (La Chaux-de-Fonds et Le Locle) ont récolté des fonds auprès de diverses entreprises neuchâteloises et de privés, désireux de contribuer au nouveau projet 2019.

M. Hunziker (DC Technique) et M. Tièche (CDF emballage SA) se sont joints au Dr. Guyot et à Mme Myotte pour mener cette mission. Après six mois de préparation du matériel pour l'envoi de deux fauteuils complets et du matériel s'y référant par bateau à Kinshasa, le défi sur place reste immense. En 7 jours, le montage et le manque d'eau (nécessaire au fonctionnement des fauteuils dentaires) sont résolus. Avec une grande efficacité et implication, l'équipe neuchâteloise a accompli leur mission.

Le nouveau cabinet dentaire Kasnoma est totalement gratuit pour les enfants et les mères accueillis dans le centre de vie. Les prestations payantes par la population ayant des ressources, sont utilisées pour générer des fonds nécessaires à la gratuité des soins de la malnutrition sévère et du Noma.

Un grand merci aux donateurs privés qui ont spécialement contribué à la réussite de cette mission.

- **Remplacement et engagements du personnel médical**

Le poste complet du médecin généraliste a été supprimé et remplacé par deux postes à mi-temps. Dans l'intérêt d'être plus performant dans les services médicaux les plus développés du centre de santé (dentisterie, gynécologie et médecine générale), nous avons fait le choix d'engager Dr Magalie (gynécologie), Dr. Miradie (médecine générale). D'autre part, pour la nouvelle dentisterie, Dr Laurianne est engagée pour compléter le 50% de Dr. Marie-Louise et l'assister dans la direction du centre.

Dr. François Guyot propose de compléter la formation de Dr. Laurianne (médecin-dentiste, responsable de la dentisterie), par un stage en Suisse afin de maîtriser les nouveaux fauteuils dentaires et le matériel s'y référant.

Un grand merci aux Cabinets Dentaires & Associés pour le matériel complet généreusement offert, leur travail effectué et l'énorme soutien qu'ils apportent à l'association Kasnoma.

FINANCEMENTS

En décembre 2019, le donateur principal, pour des raisons personnelles, a décidé de ne plus apporter son soutien. Cette situation met en péril l'association et par conséquent, la structure médicale à Kinshasa. En prévision des futures difficultés financières, le comité a pris les décisions suivantes :

- **Fermeture de la ferme Kasnoma**

La vente des animaux a permis de payer 2 mois de salaires (conditions en cas de licenciement) des 4 employés. L'économie mensuelle est en moyenne de 1'000 CHF.

- **Restructuration du personnel médical** (cf. ¶ 5.3)

Nous remercions chaleureusement les soutiens financiers des donateurs privés, des membres cotisants, des Cabinets Dentaires Guyot & Associés, DC Technique, CDF Emballage et l'association Noma Hilfe Schweiz.